



PRÉFET DES VOSGES

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Épinal, le 4 avril 2023

Exercice canadiens dans le département des Vosges

Pour faire face au changement climatique qui étend le risque feux de forêt à l'ensemble du territoire, deux canadiens ont réalisé des tests d'écopage le mardi 4 avril 2023 à 14h00 sur le Lac de Gérardmer.

Rappel du contexte été 2022

L'épisode de fortes chaleurs de l'été 2022 et le niveau d'alerte au risque d'incendie de végétation ont généré des opérations très importantes de feux de forêts dans le département :

- Du 6 au 13 août 2022, **79 feux de végétation** dont **12 incendies** d'ampleur ont mobilisé :
- 1709 sapeurs-pompiers
- 585 engins de secours
- 116h d'interventions

Les incendies de forêts ont détruit près de 100 hectares dans le massif.

- Les interventions pour feux de végétation du service départemental d'incendie et de secours des Vosges (SDIS88) se sont démultipliées, et les services d'incendie et de secours de 9 départements de la zone est ont été appelés en renfort.

Suite à cette situation inédite, la préfète des Vosges a constitué des équipes pluridisciplinaires de travail permettant de consolider les actions d'anticipation et de sensibilisation aux risques feux de forêts dans le département.

Les deux canadiens déployés hier après-midi, en provenance de Nîmes Garon ont effectué 4 passages au-dessus du lac et ont permis de réaliser des repérages du plan d'eau et des vérifications de distance d'écopage nécessaires aux avions pour venir s'approvisionner. Les canadiens ont la capacité de voler 1.400 km à la vitesse de 350 km/h et embarquent 6000 litres d'eau.

Ces entraînements menés par la Sécurité Civile sont habituels pendant l'hiver ou le printemps, ils s'intègrent pleinement dans la préparation opérationnelle de la préfecture des Vosges face au risque feux de forêts. Ce test a mis en lumière des contraintes techniques et aérologiques. D'autres pistes seront explorées pour favoriser les actions des moyens aériens de la sécurité civile dans les Vosges.

Cabinet
Bureau de la communication
interministérielle

Tél : 03 29 69 88 88
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr

Place Foch
88026 ÉPINAL Cedex

